

# Saint-Augustin- des-Bois

## Livret d'accueil des nouveaux habitants



**Bienvenue !**

Vous trouverez dans ces pages des informations utiles afin de faciliter votre installation à Saint-Augustin-des-Bois...





# Sommaire

Mot du Maire .....	4
L'équipe municipale .....	5
La Mairie .....	6
Qui contacter ? .....	7
Les démarches administratives.....	8
Vie pratique .....	10
Equipements publics.....	10
Transports.....	11
Petite enfance.....	14
Accueil périscolaire .....	15
Scolarité.....	17
Déchets .....	20
Raccordements.....	21
Les commerces .....	22
Le Centre Communal d' Action Sociale.....	24
Les actions du CCAS .....	24
Le CLIC .....	24
France Services .....	25
Maison Départementale des Solidarités .....	25
Loisirs.....	26
Vie associative.....	26
Randonnées.....	30
En bref... ..	31
Numéros d'urgence .....	32

## Mot du Maire

Bonjour à vous,

Vous avez choisi de venir habiter notre commune, nous en sommes très heureux.

Ce livret d'accueil est le vôtre, il récapitule toutes les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin pour vivre au mieux votre installation et retrouver les services à proximité.

Je tiens particulièrement à attirer votre attention sur nos commerces et nos associations qui sont essentiels à la dynamique de notre commune et sont des lieux indispensables de notre vie collective dynamique et solidaire. Vous y êtes les bienvenus et si l'engagement auprès de nombreux bénévoles vous tente, n'hésitez surtout pas !

Ravie de vous compter parmi nous, j'espère avoir l'occasion de vous saluer de vive voix très bientôt,



Madame la Maire de Saint-Augustin-des-Bois,

Virginie Guichard

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

# L'équipe municipale

## Maire



Virginie GUICHARD

Maire de Saint-Augustin-des-Bois, présidente du CCAS et 3ème Vice-présidente de la CCVHA.

## Adjointes et adjoints



Emmanuel CHARLES

1er Adjoint. Délégué : Aménagement - Urbanisme - Environnement - Commerce - Finances. Conseiller communautaire à la CCVHA.



Chantal MAHOT

2ème Adjointe. Déléguée : Vie associative - Sport - Affaires sociales (Vice-présidente du CCAS)



Charly LAGRILLE

3ème Adjoint. Délégué : Voirie - Bâtiments - Équipement - Espaces verts



Hélène GILLET-COCHELIN

4ème Adjointe. Déléguée : Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires - Référente culture - Communication

## Conseillers municipaux



Nelly GUERIN



Jean-Pierre LABBÉ



Yannick CAILLAUD



Christophe LEFRANC



Valérie DUBRAY



Sandrine LENOQUE



Matthieu BÉNARD



Cédric DAVENET



Jessica CHEVRIER-LEBRUN



Céline PICHEREAU

## Conseillers municipaux supplémentaires



David NIREFOIS

## Horaires d'ouvertures de la Mairie :

Du **lundi au vendredi** de **9h à 12h**.

Les **1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis** de chaque mois de **9h à 12h**.

Permanence téléphonique de **14h à 17h**.

 02.41.77.04.49

  
[accueil@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:accueil@saint-augustin-des-bois.fr)  
[mairie@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:mairie@saint-augustin-des-bois.fr)

  
1 Place de l'Eglise, 49170 Saint-Augustin-des-Bois

  
[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

 La commune de Saint-Augustin-des-Bois est sur l'application **INTRAMUROS**.  
En téléchargeant l'application INTRAMUROS vous accédez aux actualités de la commune.

 [Commune de Saint Augustin des Bois](https://www.facebook.com/commune.saintaugustinbois)



Saint-Augustin-des-Bois fait partie, depuis 2017, de la **Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou** (CCVHA), dont le siège est au Lion d'Angers.

 [www.valleesduhautanjou.fr/](http://www.valleesduhautanjou.fr/)



# Qui contacter ?



## Service administratif

- Etat civil
- Cimetière
- Urbanisme
- Elections
- Comptabilité



02.41.77.04.49



[accueil@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:accueil@saint-augustin-des-bois.fr)

## Service technique

- Espaces verts
- Bâtiments
- Voirie
- Entretien des locaux



02.41.77.04.49



[\\_servicetechnique@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:_servicetechnique@saint-augustin-des-bois.fr)



## Service enfance

- Services périscolaires
- Restauration scolaire
- Relation avec les écoles



02.41.77.08.45



[enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr)

## Service communication

- Bulletin municipal, page Facebook, Intramuros
- Associations
- Animations culturelles, sportives et sociales



02.41.77.04.49



[communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr)



# Les démarches administratives

## Démarches citoyennes

- Inscription sur listes électorales

Vous pouvez effectuer cette démarche lors de votre :

- Arrivée dans la commune car l'inscription n'est pas automatique.
- Déménagement au sein même de la commune car le changement d'adresse n'est pas automatique.

Où ?

- En mairie
- En ligne, sur le site [www.inscriptionelectorale.service-public.fr](http://www.inscriptionelectorale.service-public.fr)

- Recensement citoyen (obligatoire dès 16 ans)

Où ?

- En mairie
- En ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Etat civil

- PACS
- Mariage
- Reconnaissance anticipée de paternité
- Duplicata de livret de famille
- Demande d'extrait d'acte d'état civil
- Concessions / Cimetière
- Baptême civil
- Légalisation de signature

Où ?

- En mairie

## Demande de passeport et/ou de carte nationale d'identité

La commune de Saint-Augustin-des-Bois n'est pas équipée d'un dispositif de recueil pour traiter vos demandes de carte d'identité et de passeport.

Où ?

Vous pouvez faire votre demande auprès de toute mairie équipée d'un dispositif d'empreintes. Chalonnes-sur-Loire et Le Louroux-Béconnais sont les mairies les plus proches.

Vous pouvez aussi géocaliser une mairie pouvant traiter votre demande via ce site internet : [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)

Il est possible d'effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS.

## Urbanisme

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux

### Où ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes sont tenues de recevoir les **demandes d'urbanisme transmises par voie électronique** grâce à une téléprocédure spécifique, **gratuite**, de gestion et d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

#### Etape 1 :

- Se rendre sur le site internet <http://sve.sirap.fr>
- Sélectionner la commune concernée par ma demande d'urbanisme.
- Créer un compte.

#### Etape 2 :

- Cliquer sur l'onglet « Nouvelle demande »
- Prendre connaissance des informations essentielles de la commune
- Compléter mes informations personnelles
- Renseigner le type de projet d'urbanisme concerné, saisir les éléments demandés et déposer les pièces jointes.

Vous pouvez retrouver votre demande dans l'onglet « Mes demandes » et ainsi visualiser son avancement et sa prise en compte par le service instructeur.



### Subventions proposées par la CCVHA :

- **Opération programmées d'Amélioration de l'habitat (OPAH)**



07.78.10.60.08



[opah.valleesduhautanjou@soliha.fr](mailto:opah.valleesduhautanjou@soliha.fr)

- **Pour l'installation de panneaux photovoltaïques**



[environnement@valleesduhautanjou.fr](mailto:environnement@valleesduhautanjou.fr)

## Equipements publics

### Salles communales

#### - Centre polyvalent

Contient **3 salles** permettant d'accueillir la restauration scolaire des enfants des deux écoles de la commune, l'accueil périscolaire ainsi que le centre aéré.



Route de Saint-Georges, 49170 Saint-Augustin-des-bois

#### - Maison Commune de Loisirs et Multi-accueil

Salles mises à disposition des **associations**.

Contactez la mairie pour plus de renseignements.



Place du Cèdre, 49170 Saint-Augustin-des-Bois



### Equipements sportifs

- Salle de sport
- City-Stade
- Stade municipal



Rue de Saint-Léger-des-Bois, 49170 Saint-Augustin-des-Bois

#### - 2 aires de jeux :

- o Entre l'école et le centre polyvalent
- o Dans le lotissement du Clos du Verger.



### Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque de Saint-Augustin-des-Bois fait partie d'un réseau qui comprend 7 bibliothèques, toutes accessibles avec un seul abonnement.

L'abonnement s'élève à **8 euros par famille**, chaque membre détient une carte.

La bibliothèque est ouverte : Le **mercredi de 17h00 à 18h30**

Le **samedi de 10h30 à 12h00.**



Hervé GUICHARD et Monique ROUX



02.41.19.51.04



Place du Cèdre, 49170 Saint-Augustin-des-Bois



## Transport en commun

La commune de Saint-Augustin-des-Bois est desservie par la **ligne 424** du réseau de car Aléop.

Il y a 3 arrêts de bus sur Saint-Augustin-des-Bois :

- ➔ L'arrêt LA PETITE BURETIERE
- ➔ L'arrêt SALLE DE SPORT
- ➔ L'arrêt ANCIENNE ECOLE



## Transport scolaire

Il existe un service de transport scolaire en direction des collèges de **Saint-Georges-sur-Loire** et de **la Pommeraye**.

Pour en savoir plus sur les conditions d'accès, les horaires, abonnements et tarifs, n'hésitez pas à prendre contact avec le réseau Aléop.

### Contact :



02.41.22.72.95



[www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)



73 rue Saint Aubin, 49000 Angers

## Transport à la demande

Le **transport à la demande** vous permet de **rejoindre une gare, un arrêt de car des lignes régulières 409 et 424 ou un pôle de centralité** (Le Louroux-Béconnais et Bécon-les-Granits).

Il est ouvert à **tous les habitants du territoire**, du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

Il vous suffit de **réserver la veille de votre déplacement avant 16h**. La réservation se fait par téléphone ou en ligne, pour le prix d'un ticket de car.

N'hésitez pas à prendre contact avec le réseau Aléop.

Contact :

 02.41.22.72.90

 [tad49@paysdelaloire.fr](mailto:tad49@paysdelaloire.fr)

## Covoiturage Klaxit

**Klaxit**, application de covoiturage du quotidien vous permet **de partager vos trajets domicile-travail**.

La **Région Pays de la Loire s'associe avec Klaxit**, et **verse 2€ par trajet et par personne transportée** au conducteur, et le **passager bénéficie d'un trajet gratuit**.

Pour les trajets de plus de 20 km, une indemnité supplémentaire de 0,10 € par km est offerte jusqu'à un plafond de 5 €. Ce service est limité à 6 trajets passagers par conducteur et par jour.

Ce **dispositif est valable** pour **tous les trajets entre la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole**. En dehors de ce périmètre, le conducteur reste indemnisé de la même façon mais le passager devra participer à 0,5 € par trajet.

Pour retrouver toutes les informations sur l'application Klaxit :

<https://www.go.klaxit.com/pays-de-la-loire>



## Transport solidaire

Le **transport solidaire** est un dispositif **porté par le CCAS et le CIAS**, permettant aux personnes en difficultés de se déplacer avec l'aide d'un réseau de **bénévoles conducteurs**.

Ce service concerne les **déplacements de proximité** et **occasionnels** n'excédant pas les 100 km aller-retour.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à **contacter le CCAS** de Saint-Augustin-des-Bois au 02.41.77.04.49.



## Crèche Pom d'Api



Impasse du Puits Moreau, 49370 Bécon-les-Granits



Anne MECHINE



02.41.27.98.10



[accueil-pomdapi@mfam-enfancefamille.fr](mailto:accueil-pomdapi@mfam-enfancefamille.fr)

## Halte-Garderie Pom de Requette



1 rue des Clories, 49370 Le Louroux-Béconnais



Agnès ORHON



02.41.77.49.70



[accueil-pomderequette@mfam-enfancefamille.fr](mailto:accueil-pomderequette@mfam-enfancefamille.fr)

## Relais Petite Enfance (RPE)

Animations régulières à la MCL de Saint-Augustin.



Impasse du Puits Moreau, 49370 Bécon-les-Granits



02.41.77.51.05



[ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr](mailto:ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr)

## Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s (MAM)

Vous trouverez ci-dessous un site répertoriant toutes les MAM et assistant.e.s maternel.le.s :

[www.assmat.maine-et-loire.fr](http://www.assmat.maine-et-loire.fr)

# Accueil périscolaire

Le temps périscolaire se définit par **trois périodes** :

- la période d'accueil du **matin avant la classe de 7h15 à 9h** ;
- la **pause méridienne** (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi comprenant le temps de restauration) ;
- la période d'accueil du **soir après la classe les** :
  - Lundi – Mardi – Jeudi de 16h45 à 19h
  - Vendredi (pour les enfants de l'école A. Jacquard) de 15h45 à 19h
  - Vendredi (pour les enfants de l'école Sainte Monique) de 16h45 à 19h

L'accueil périscolaire est proposé aux enfants scolarisés **dans les deux écoles Saint-Augustin-des-Bois**.

Pour plus d'informations et connaître les tarifs, vous pouvez vous rendre sur <http://www.saint-augustin-des-bois.fr/periscolaire/> ou contactez le service enfance de la mairie.

## Temps d'Activité Périscolaire

Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sont proposés pour les enfants de l'école A. Jacquard par la municipalité le **lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45** sur inscription.

Les TAP sont organisés en **continuité de la journée de classe**. Il s'agit bien d'un dispositif d'animation, mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Pour plus d'informations et connaître les tarifs, contactez le service enfance de la mairie ou vous rendre sur le site internet de la commune rubrique [périscolaire](#).

Le Bois Enchanté est l'**accueil de loisirs** proposé par le **Centre Social Intercommunal l'Atelier**. Ouvert toute l'année, l'ALSH accueille les enfants entre **3 et 11 ans** sur deux sites :

- A Saint-Augustin-des-Bois durant les vacances d'été et les mercredis
- A Saint-Georges-sur-Loire pendant les petites vacances scolaires.

Un **service de navette est disponible** entre les deux sites.

Pour connaître le planning des activités, rendez-vous sur le site du [CSI – Le Bois Enchanté](#).

Les **inscriptions** au centre de loisirs se font désormais **en ligne**, dans l'Espace famille du Centre Social L'Atelier – Le Bois Enchanté.

Les **tarifs dépendent du Quotient Familial** et des **lieux d'habitation des familles** (communes partenaires).



Le CSI l'Atelier propose également pour **l'ensemble des jeunes âgé de 10 ans et plus** un accès aux espaces jeunes partagés par les communes alentours. Ils peuvent participer aux actions jeunesse de L'Atelier pendant les vacances scolaires. Des animations jeunesse se déroulent sur notre

commune à **chaque période de vacances**.

En tant qu'habitant vous pouvez donc :

- vous inscrire à toutes les activités jeunesse du Centre Social pendant les vacances scolaires ;
- vous inscrire aux camps et séjours proposés par le Centre Social sans délai d'inscription et au même tarif.

### Contact :



02.40.39.17.11



[contact@csi-latelier.fr](mailto:contact@csi-latelier.fr)



<https://latelier.centres-sociaux.fr>



5 Rue de Savennières, 49170 Saint-Georges-sur-Loire

## Ecoles

### Ecole publique Albert Jacquard



4 Bis rue de Saint-Georges-sur-Loire  
49170 Saint-Augustin-des-Bois

L'inscription se fait à la mairie auprès  
du service enfance :



M. Alexandre CHIRON  
Mme Catherine GIRAUD, directrice



02.41.77.04.49 (mairie)  
02.41.77.01.80 (école)



[enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr)



### Ecole privée Sainte Monique



21, place de l'Eglise,  
49170 Saint-Augustin-des-Bois

L'inscription se fait directement à l'école :



Mme Cécile PILET, directrice



02.41.77.36.48



[staugustin.stemonique@ec49.fr](mailto:staugustin.stemonique@ec49.fr)



## Restaurant scolaire municipal

Saint-Augustin-des-Bois est doté d'un restaurant scolaire géré en régie proposant des repas **cuisinés sur place** avec un approvisionnement à base de **produits frais, locaux et bio**. Situé au **centre polyvalent**, ce service municipal du restaurant scolaire est fourni conjointement aux **deux écoles de Saint-Augustin-des-Bois**.



En avril 2022, un **self** a été installé à **destination des plus grands (6-11 ans)**.



Pour **plus d'informations et connaître les tarifs**, contactez le **service enfance de la mairie**.

### Collège public de secteur :

Collège Jean Racine à Saint-Georges-sur-Loire

 02.41.39.13.92

 Rue du Stade, 49170 Saint-Georges-sur-Loire

### Lycée public de secteur :

Lycée Bergson à Angers

 02.41.36.12.55

 85 Rue de la Barre, 49000 Angers

### Collège privé de secteur :

Collège Saint Joseph

 02.41.77.74.56

 50 Rue de la Loire, La Pommeraye, 49620 Mauges-sur-Loire

### Lycée privé de secteur :

Lycée Saint Joseph

 02.41.77.74.56

 Rue du Chanoine Brillouet, La Pommeraye, 49620 Mauges-sur-Loire Loire

## Collecte des déchets

A Saint-Augustin-des-Bois, la collecte des déchets est réalisée par le syndicat intercommunal **3RD'Anjou**.

Le **jour de collecte** des bacs jaunes et gris est le **mercredi, tous les 15 jours** durant les **semaines impaires**.

Lors de votre **emménagement** pensez à vous **inscrire auprès de 3RD'Anjou!** Un formulaire est disponible sur leur site internet mais vous pouvez aussi les contacter par téléphone.

## Point d'Apport Volontaire

Vous avez la possibilité de déposer vos **ordures recyclables** dans différents points d'apport volontaire à Saint-Augustin-des-Bois :

- En face de la salle de sport
- A l'entrée du lotissement des Charmes, route de Saint Germain
- Sur le parking du centre polyvalent

## Déchèterie

Dans le secteur de Saint-Augustin-des-Bois, il existe **deux déchèteries** : l'une au **Louroux-Béconnais** et l'autre à **Saint-Georges-sur-Loire**.

Afin d'accéder à ce service, il faut être muni d'une **carte « service déchets »** que vous pouvez demander auprès du syndicat **3RD'Anjou**.

### Contact :



[www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr)



02.41.59.61.73



3 rue Charles Darwin, 49125 Tiercé

## Raccordements



L'organisme gestionnaire de l'eau est le **Syndicat d'eau d'Anjou (SEA)**.



[contactregiesea@syndicat-eau-anjou.fr](mailto:contactregiesea@syndicat-eau-anjou.fr)



02.41.34.40.00



[www.espaceabonnes.syndicat-eau-anjou.fr](http://www.espaceabonnes.syndicat-eau-anjou.fr)



12 rue Joseph Fourier, 49070 Beaucouzé



L'**assainissement** est une compétence gérée par la **CCVHA**.

### Service Assainissement non-collectif



[spanc@valleesduhautanjou.fr](mailto:spanc@valleesduhautanjou.fr)



02.52.21.05.33

### Service Assainissement collectif



[assainissement@valleesduhautanjou.fr](mailto:assainissement@valleesduhautanjou.fr)



02.52.21.05.33



La **souscription à un contrat d'électricité** se fait auprès du fournisseur **de votre choix**.  
Pour ouvrir votre **compteur gaz**, vous pouvez contacter GRDF :



09.74.31.65.77



[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)



La **fibres se déploie** sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois **en 2022/2023**.

Pour suivre **l'avancée de son installation**, n'hésitez pas à consulter le site  
<http://www.anjou-fibre.fr/>.

## Alimentaire

### Vivéco

Propose un service de **relais postal**.

 02.41.77.05.77

 4 rue de St Georges  
 Ouvert du **mardi au samedi de 8h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h** et le **dimanche de 9h à 12h30**



### La Ferme des myrtilles

Vente de légumes bio de saison

 06.84.88.23.83

 Lieu-dit Le Charbon Blanc  
 Ouvert le **samedi de 10h à 12h** et le **mercredi de 17h à 18h**.



### Distributeur à pain

Pain provenant de la boulangerie L'Artisan des saveurs de Bécon-les-Granits.

 Place de l'église, en face de la mairie  
 **7j/7 - 24h/24**

### Autour du Sucre

Pâtisserie sur commande

 07.84.72.96.69

 6 rue de saint Georges

 Ouvert du **lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 12h**



## Motoculture

### Verger Motoculture

 02.41.77.04.61

 4 Rue de Bécon, 49170 Saint-Augustin-des-Bois  
 Ouvert du **mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h30** et le **samedi de 8h30 à 12h**.



## Café-Restaurant

### Restaurant Chez L'vie la joie

☎ 02.41.09.24.82

📍 Place de l'église



Lundi	7h30-19h30
Mardi	7h30-19h30
Mercredi	7h30-14h
Jeudi	7h30-19h30
Vendredi	7h30-22h
Samedi	8h30-14h
Dimanche	FERME



## Coiffeurs

### A'del coiffure

☎ 02.41.39.46.59

📍 3 bis rue de Villemoisan



Lundi	14h-19h
Mardi	9h-12h / 14h-19h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h / 14h-19h
Vendredi	9h-19h
Samedi	9h-16h
Dimanche	FERME



### Ideal'ook

☎ 02.41.34.14.94

📍 9 Place de l'église



Lundi	9h-12h / 14h-19h
Mardi	9h-12h / 14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h
Jeudi	9h-12h / 14h-19h
Vendredi	9h-19h
Samedi	9h-13h
Dimanche	FERME



# Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un **lieu d'écoute et de dialogue** afin de venir en aide aux **personnes rencontrant des difficultés**.

Il a pour mission d'assurer un **accompagnement** et **une aide ponctuelle** à tout Augustinois qui rencontre des difficultés en raison de son âge, de sa situation économique ou sociale, de son état de santé physique ou mentale.

## Les actions du CCAS

- Instruit les demandes d'aide alimentaire ;
- Aide aux démarches administratives ;
- Accompagne et soutient les familles ;
- Gère le transport solidaire avec le CIAS ;
- Organise le repas des aînés ;
- Travaille en partenariat avec le Conseil Départemental, la CCVHA, la CAF, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), la MSA, le SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) etc.

### Contact :

Permanence **en mairie chaque mardi de 10h à 12h30 et sur rendez-vous.**



Chantal MAHOT, 2<sup>e</sup> Adjointe



02.41.77.04.49



[accueil@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:accueil@saint-augustin-des-bois.fr)



1, place de l'Église, 49170 Saint-Augustin-des-Bois

## Le CLIC

Le **CLIC de l'Anjou Bleu** a pour missions d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'évaluer les situations dans leur globalité afin d'apporter une réponse adaptée avec l'élaboration et le suivi d'un plan d'aide personnalisé. **Ce n'est pas un service d'urgence** C'est un **service gratuit** à destination **des personnes de 60 ans et plus**, autonomes ou non, de leur entourage et des professionnels.



02.41.61.29.91



[clic@anjoubleu.com](mailto:clic@anjoubleu.com)

France Services, géré par l'intercommunalité, apporte une aide, une écoute et un soutien dans vos démarches de la vie quotidienne tant sur le plan administratif que numérique. Les maisons France Services proposent un accompagnement aux démarches de Pôle emploi, CPAM, MSA, CAF, CNAV, DGFIP, maison des solidarités, CLIC, Mission locale...

## **France Services de Val d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) - 1 rue Noël Pinot, 49370 Val d'Erdre-Auxence**

Un nouveau service s'est installé **dans les locaux de la mairie déléguée du Louroux-Béconnais** pour accompagner les habitants.

Le service est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30 ainsi que les mardis et jeudis de 9h à 12h15.



02.41.77.41.87



[secretariat@val-erdre-auxence.fr](mailto:secretariat@val-erdre-auxence.fr)

## **France Services du Lion d'Angers - 1 avenue Philéas Fogg, 49220 Le Lion d'Angers**

Le service est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que les mercredis et vendredis de 9h à 12h.



02.41.32.33.36



[leliondangers@france-services.gouv.fr](mailto:leliondangers@france-services.gouv.fr)

## **France Services du Haut d'Anjou - 2 rue des Fontaines, 49330 Les Hauts d'Anjou**

Le service est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h15 et de 14h à 17h et les mardis de 9h à 12h15.



02 41 24 10 66



[franceservices.chateauneuf@valleesduhautanjou.fr](mailto:franceservices.chateauneuf@valleesduhautanjou.fr)

# Maison Départementale des Solidarités

Répartis sur l'ensemble du territoire de Maine-et-Loire, les onze maisons départementales des solidarités (**MDS**) proposent aide et accompagnement sur toute question liée à la **santé**, à la **famille**, au **logement**, à votre **budget** ou à l'**insertion**.



1 Rue René Laënnec, ZAC de la Grée, 49220 GREZ-NEUVILLE



02.41.21.51.00

## Vie associative

### Associations sportives

#### FAMILLES RURALES

- Couture
- Zumba
- Yoga
- Step
- Pilate
- Body Zen
- Gym douce
- Baby gym (3/6 ans)
- Hip-Hop (3/12 ans)
- Fête de la musique

 MORICET Brigitte

 06.79.23.74.89

 [brigi.mo@wanadoo.fr](mailto:brigi.mo@wanadoo.fr)

#### LES AILES ANDEGAVES

- Aéromodélisme

 PICHEREAU Benoit

 06.25.34.33.73

 [benoit.pichereau@free.fr](mailto:benoit.pichereau@free.fr)

#### ASSOCIATION SPORTIVE AUGUSTINOISE (ASA)

- Futsal
- Badminton
- Tennis de table

 Benoît VERRON

 06.60.84.86.98

 [ben.verron@yahoo.com](mailto:ben.verron@yahoo.com)

#### ST AUGUSTIN BASKET

- Basketball

 BUCHER Mélanie

 07.78.87.88.32

 [saintaugustindesbois@basketball49.fr](mailto:saintaugustindesbois@basketball49.fr)

#### OBVA

- Football

 MARIVINT Fabrice

 02.41.77.00.40

 [obva49@gmail.com](mailto:obva49@gmail.com)

## Associations sociales

### AMIS DE ST AUGUSTIN

- Jumelage des Saint-Augustin



LEBRUN Béatrice



06.87.40.84.30



[beatrice.lebrun.lebois@orange.fr](mailto:beatrice.lebrun.lebois@orange.fr)

## Associations culturelles

### HISTOIRES DE LIRE ET CHANTER



DESILES-BROSSARD Catherine



06.09.35.06.42



[catherine.desiles@sfr.fr](mailto:catherine.desiles@sfr.fr)

### O Z'ORGUES ETC



DESILES-BROSSARD Catherine



06.09.35.06.42



[catherine.desiles@sfr.fr](mailto:catherine.desiles@sfr.fr)

### COMPAGNIE LA GRANDE VIOLETTE

- Théâtre



BAILLOT Lucie



06.75.46.90.87



[cielagrandeviolette@gmail.com](mailto:cielagrandeviolette@gmail.com)

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANJOU BLEU



RAMIREZ Gérard



06.03.10.52.67



[d.ecoledemusique@anjoubleu.com](mailto:d.ecoledemusique@anjoubleu.com)

L'école de musique dispose de 6 antennes sur le Pays Segréen dont 3 sur le territoire de la CCVHA :

- L'école de musique du secteur des Hauts d'Anjou (Les Hauts-d'Anjou, Châteauneuf-sur-Sarthe) ;
- L'école de musique du secteur du Lion d'Angers ;
- L'école de musique du secteur de Ouest-Anjou (Val d'Erdre-Auxence, Le Louroux Béconnais).

## Associations éducatives

### APE



[apesaintaugustindesbois@gmail.com](mailto:apesaintaugustindesbois@gmail.com)

### O.G.E.C



FRIBAULT Elodie



02.41.77.36.48



[ogec.saintemonique49@gmail.com](mailto:ogec.saintemonique49@gmail.com)

## Associations citoyennes

### Association ACPG-CATM

- Anciens combattants



ALLARD Daniel



02.44.85.51.51



[daniel.allard42@sfr.fr](mailto:daniel.allard42@sfr.fr)

### SAINT'O CITOYEN



CRASNIER Jean-Claude



02.41.77.35.04



[jeanclaudio.crasnier@orange.fr](mailto:jeanclaudio.crasnier@orange.fr)

### SAINT O SOLIDARITE

- Action sociale humanitaire



DIDELLOT Frédérique



02.41.34.84.41



[sos.saintaugustindesbois@gmail.com](mailto:sos.saintaugustindesbois@gmail.com)

## Association portant sur l'agriculture

### FDGDON

- Groupement de Protection des Cultures



GRELLIER Quentin



06.75.78.18.53



[grellierq@gmail.com](mailto:grellierq@gmail.com)

### CUMA Loire Béconnais

- Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun



Nicolas BINET



06.84.32.74.48

## Randonnées

Trois sentiers pédestres vous feront découvrir Saint-Augustin-des-Bois. Vous pouvez retrouver les plans de ses randonnées sur le site internet à la **rubrique randonnées et balades** ou bien nous ferons un plaisir de vous les donner en Mairie.

- Le circuit du Château : 6 km
- Le circuit du Bois Noirs : 7km
- Le circuit de l'Épinay : 10,5 km



## En bref...



S'inscrire au ramassage des déchets auprès de 3RD'Anjou.



S'inscrire à une activité de loisirs.



Souscrire à un contrat d'électricité auprès du fournisseur de votre choix, en amont de l'emménagement.



S'inscrire sur la liste électorale.



Demander son raccordement à l'eau auprès du Syndicat d'eau d'Anjou.

## Numéros d'urgence

---

- En cas d'urgence **en dehors des heures d'ouverture de la mairie** : **07.57.41.86.67**
- Gendarmerie de Bécon-les-Granits : **02.41.77.90.17**
- Samu : **15**
- Police/gendarmerie : **17**
- Sapeurs-pompiers : **18**
- Numéro d'urgence SMS pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
- Numéro d'appel d'urgence européen : **112**







